

NOS E-LEARNING ET WEBINAIRES POUR PREPARER LA CERTIFICATION POUR LA QUALITE DES SOINS (critères liés aux produits de santé)

Le contexte réglementaire pour les établissements de santé

Un référentiel avec 15 objectifs déclinés en critères classés sur 3 niveaux :

- **17 critères impératifs** : « Ce qu'on ne veut plus voir » ex. non maîtrise des médicaments à risque
- **109 critères standards** : « Les attendus »
- **5 critères avancés** : « Non exigé mais recommandé » ex. conciliation médicamenteuse

Des liens utiles :

- ⇒ Lien vers le [manuel HAS « Certification des établissements de santé pour la qualité des soins », Septembre 2021 : manuel_certification_es_qualite_soins.pdf \(has-sante.fr\)](#)
- ⇒ Lien vers la [fiche HAS « Evaluation de la prise en charge médicamenteuse », Mars 2022 : fiche_pedagogique_pec_medicamenteuse.pdf \(has-sante.fr\)](#)

Les 18 critères du référentiel liés aux produits de santé

Critère 1.1-09 Le patient, en prévision de sa sortie, est informé des consignes de suivi pour les médicaments qui lui sont prescrits

Critère 1.1-10 Le patient est informé des dispositifs médicaux qui lui sont implantés durant son séjour et reçoit les consignes de suivi appropriées

Critère 1.1-11 Le patient est informé des produits sanguins labiles et des médicaments dérivés du sang (MDS) qui lui sont administrés

Critère 2.1-01 La pertinence des décisions de prise en charge est argumentée au sein de l'équipe

Critère 2.1-06 La pertinence des prescriptions d'antibiotiques est argumentée et réévaluée

Critère 2.1-07 La pertinence de la transfusion des produits sanguins labiles (PSL) est argumentée

Critère 2.2-05 Le dossier du patient est complet et accessible aux professionnels impliqués

Critère 2.2-07 La sécurité de la prise en charge médicamenteuse du patient bénéficie d'une conciliation des traitements médicamenteux

Critère 2.3-02 Les équipes maîtrisent la mise en application des vigilances sanitaires



Critère 2.3-03 Les équipes respectent les bonnes pratiques de prescription et de dispensation des médicaments



Critère 2.3-04 Les équipes respectent les bonnes pratiques d'administration des médicaments

Critère 2.3-05 Les équipes d'HAD maîtrisent la sécurisation du circuit des produits de santé



Critère 2.3-06 Les équipes maîtrisent l'utilisation des médicaments à risque



Critère 2.3-07 L'approvisionnement, le stockage et l'accès aux produits de santé sont réalisés conformément aux recommandations de bonnes pratiques

Critère 2.3-08 Les équipes maîtrisent le risque de discontinuité de la prise en charge médicamenteuse du patient vulnérable à sa sortie

Critère 2.3-09 Les équipes maîtrisent la sécurité transfusionnelle

Critère 2.4-03 Les équipes mettent en place des actions d'amélioration fondées sur l'analyse collective des résultats de leurs indicateurs

Critère 2.4-04 Les équipes mettent en place des actions d'amélioration fondées sur l'analyse collective des événements indésirables associés aux soins

Légende :

En rouge : critère impératif

En bleu : critère standard

En jaune : critère avancé

 : Présence d'un module e-learning et d'un webinaire sur notre site www.omedit-centre.fr

Focus sur les attendus du référentiel sur les critères liés aux produits de santé : Exemple du critère impératif sur la maîtrise des médicaments à risque

Critère 2.3-06 : Les équipes maîtrisent l'utilisation des médicaments à risque

Module e-learning et webinaire disponibles



Liste personnalisée, spécifique et dynamique

Principaux médicaments concernés :

- Dénomination à risque de confusion
- Marge thérapeutique étroite
- Modalités d'administration particulières

Éléments d'évaluation






Professionnels

- L'équipe respecte les bonnes pratiques des médicaments à risque à toutes les étapes du circuit.
- L'équipe dispose de la liste des médicaments à risque et en connaît les règles de stockage (température, sécurisation...).
- Les professionnels concernés sont sensibilisés et formés aux risques spécifiques induits par l'utilisation de ces médicaments à risque.



Traceur ciblé

Points clés

	Identifier sa propre liste de médicaments à risque
	Assurer la préparation des médicaments à risque par les pharmaciens
	Restreindre le stockage et/ou limiter l'accès à ces médicaments
	Favoriser le prêt à l'emploi
	Standardiser les règles de prescription



Notre actualité

- Afin de sensibiliser et d'accompagner les équipes dans le cadre de la certification des établissements, des e-learning sur les critères clés ont été produits.
- Chaque e-learning fait l'objet d'une **présentation en webinaire**, avec au programme :
 - ① Une **démonstration du module e-learning**
 - ② Une **session de questions-réponses** avec des experts-visiteurs

Notre boîte à outils

Des modules e-learning et replays des webinaires passés :



Critère impératif 2.3-06

Les équipes maîtrisent l'utilisation des MÉDICAMENTS À RISQUE

Accédez au **e-learning** en cliquant sur l'image



Accédez au **webinaire** en cliquant sur l'image



Critère standard 2.3-04

Les équipes respectent les bonnes pratiques d'ADMINISTRATION des médicaments

Accédez au **e-learning** en cliquant sur l'image



Accédez au **webinaire** en cliquant sur l'image



Critère standard 2.3-03

Les équipes respectent les bonnes pratiques de PRESCRIPTION des médicaments

Accédez au **e-learning** en cliquant sur l'image



Accédez au **webinaire** en cliquant sur l'image



Critère standard 2.3-07

L'APPROVISIONNEMENT, le STOCKAGE et l'accès aux produits de santé sont réalisés conformément aux recommandations de bonnes pratiques

Accédez au **e-learning** en cliquant sur l'image



Accédez au **webinaire** en cliquant sur l'image



Critère impératif 1.2-08

Le patient bénéficie de soins visant à ANTICIPER ou à soulager rapidement sa DOULEUR

Accédez à la **fiche « Les antalgiques prescrits en si besoin »** en cliquant sur l'image



Accédez au **diaporama du webinaire** (réalisé en collaboration avec SRA QUALIRIS Centre-Val de Loire) en cliquant sur l'image



⇒ De nouveaux modules sont en cours d'élaboration et vous seront proposés en fin d'année 2022.